

AVIS DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Des demandes de certificat d'autorisation de démolition des bâtiments mentionnés ci-dessous ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

- 4761, rue Ontario Est
- 544, rue De Saint-Just
- 590, rue Viau
- 7761-7765, rue Notre-Dame Est

Conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA02-27006), toute personne qui désire s'opposer à l'une des demandes de certificat demandé doit faire connaître par écrit, son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement.

Cette opposition doit parvenir à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N 1E1 ou par courriel à l'adresse suivante MHM_greffe-consultation@montreal.ca, au plus tard le **26 janvier 2022 à 16 h 30**.

De plus, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant le numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), ces demandes de démolition seront soumises à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours** du 12 au 26 janvier 2022 inclusivement.

Le comité consultatif d'urbanisme tiendra une séance pour étude et décision le **8 février 2022 à 8 h 30** qui sera diffusée ensuite sur le site de l'arrondissement. Le projet peut être consulté sur le site internet de l'arrondissement, à l'adresse suivante, à compter du 12 janvier 2022 :

<https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 5^E JOUR DE JANVIER 2022.

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva

**Division des relations avec
les citoyens et du greffe**

6854, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1E1
Téléphone : 514-872-4228
Télécopieur : 514-868-4112

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
Avis public – Demandes de certificat de démolition d'immeubles**

Je soussignée, Dina Tocheva, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, déclare que l'avis public concernant les demandes de certificat de démolition d'immeubles pour les propriétés suivantes :

- 4761, rue Ontario Est
- 544, rue De Saint-Just
- 590, rue Viau
- 7761-7765, rue Notre-Dame Est

a été publié le 5 janvier 2022 sur le site Internet de l'arrondissement.

**CERTIFIÉ SOUS MON SERMENT D'OFFICE, À MONTRÉAL, CE 5^E JOUR DE
JANVIER 2022.**

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva